



## **Consignes spécifiques pour le motocross de Vix le 1 et 2 Avril 2018**

- Nous vous demanderons de bien vouloir ramener avec vous tous vos déchets alimentaires et ménagers ainsi que toutes pièces mécaniques usées.
- Un récupérateur d'huile usagée est mis à disposition des pilotes au niveau des sanitaires, pour toute vidange mécanique faite dans le parc pilotes.
- Nous rappelons à tous, qu'un seul véhicule par pilote sera autorisé dans le parc pilote. Ceci est pour des raisons de place et de sécurité. Il y a un parking public à proximité du terrain.

Pour information nous récompensons les 3 premiers de chaque classement scratch et le premier de la série mx1 et mx2 en open, junior -18 ans en 125cc.

Merci à tous les pilotes et accompagnateurs de votre compréhension

Le Moto-club de Vix